

VOISINS & VOISINES

Publication gratuite du

**Comité
de Quartier**



Brivazac-Candau

37 avenue de Candau 33600 PESSAC Tél. 06 71 48 76 32 cqbc33@gmail.com

<http://www.federation-quartiers-pessac.com/quartiers/brivazac/VV/vv.htm>

Rédaction - Mise en Page: Dominique Burtin - Guéno Julien - Jean-Paul Messé -
Christian Pujolle Publicité: Yvon Bouyer - Christian Pujolle - Guéno Julien
Impression : ACSO Tirage en 1250 ex.

Mars
2016

104

Le Mot du Président

Dimanche 5 février, notre assemblée générale se tenait dans la maison de quartier. Une édition particulièrement intéressante puisque 6 nouveaux membres (tous jeunes et pas forcément retraités) ont rejoint le conseil d'administration. Quand certains syndicats ou comités de quartier ne parviennent pas à se renforcer, on peut penser que la campagne d'adhésions est sous doute l'acte nécessaire pour susciter ces arrivées.. En tout état de cause, ils sont tous les bienvenus. Même si certains aussi (pour des raisons de santé) n'ont pas renouvelé leur candidature, j'aimerais les remercier de leur présence parmi nous et leur dire combien j'ai apprécié leur présence.

Cette année, nous vous rendrons visite à partir du mois d'avril pour la campagne d'adhésions mais nous en reparlerons dans le prochain numéro. Ainsi que vous pouvez le voir à droite le mois d'avril sera dense pour le comité et nous comptons bien sur votre présence. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Et pour ce nouvel exercice, nous débuterons avec le vide-greniers puis la chasse aux oeufs. Dans les pages intérieures, vous prendrez connaissance des informations pour ces deux événements. Nouveauté pour l'inscription au vide-greniers : un formulaire en ligne est disponible pour les technophiles. Il vous appartient de le faire au plus vite car nous recevons déjà des demandes. Seul la réservation rapide vous assure d'une place.

J-P MESSÉ



Vide-Greniers

Dimanche 2 Avril, Place Chambrelent
de 9 à 17h
Inscription avant le 28 mars



Réunion Publique PLU

Vendredi 7 Avril à 19 heures
à la Maison de quartier Rue Henri DUNANT



Chasse aux Oeufs

Dimanche 16 Avril au Parc Lavielle.
Inscription sur place à 10h30
Début de la chasse à 11h

Rapport moral de l'assemblée générale 2017

Mesdames, messieurs,

Le rapport moral que je présente ici est l'agrégation de quelques réflexions sur l'activité du comité de quartier, et peut-être aussi sur la vie locale. Il constitue à la fois une base de questions que l'on peut se poser et peut-être des axes d'orientation pour l'activité du comité de quartier. Il n'est ni exhaustif comme peut l'être le rapport d'activités présenté par le secrétaire, et il reste l'image à l'instant T de certaines de nos interrogations, de nos discussions, voire parfois de nos doutes.

Avant de détailler ces éléments de réflexions, il me semble nécessaire de resituer l'activité de l'association par ses buts :

- La défense des intérêts du quartier.
- La promotion de la solidarité entre les habitants du quartier.
- L'animation de rencontres entre les habitants autour de manifestations qu'elle organise ou coordonne.
- La stimulation de la vitalité associative dans le quartier.

La défense des intérêts des habitants s'entend au sens général. Il ne peut rarement y avoir d'intérêt collectif à situer notre action sur des enjeux particuliers. C'est aussi la raison pour laquelle nous nous gardons d'intervenir dans la négociation qui s'engage entre un particulier et la force publique. L'appréciation de cet intérêt n'est bien entendu pas perçue de la même manière par tous les habitants et certains nous interpellent parfois sur des positions prises par le comité. Un exemple tiré de notre expérience récente peut éclairer le propos. Enedis, anciennement ERDF, chargée d'assurer la distribution et le transport de l'électricité a commencé une campagne de remplacement des anciens compteurs par des compteurs nouvelle génération, permettant la relève des indices de consommation. Nous sommes sollicités pour publier une information sur ce que certains considèrent comme un risque pour l'individu. Individuellement, chaque habitant s'informe, ou pas, et détermine (ou pas) une position vis-à-vis de ce risque, que cette position soit juste ou très éloignée de la réalité. La question, c'est bien de savoir si le comité de quartier doit prendre officiellement position, auquel cas il devient prescripteur d'un acte qui peut avoir des conséquences individuelles, ou, au contraire, laisser à chacun sa capacité à se déterminer sur ce choix. Il me semble que la sphère sur laquelle agit ce choix est bien privée et ne peut donc pas relever de nos buts collectifs. Par contre, l'hypothèse d'un changement radical des sens de circulation dans les voies

du quartier me semblerait naturellement inciter à une prise de position du comité de quartier. Cette prise de position ne se ferait d'ailleurs pas sans vous. Cela fut le cas, il y a quelques années, sur la mise à sens unique de la rue du commandant L'Herminier. Ce fut le cas aussi sur des problèmes de stationnement avenue de Brivazac. Ce fut le cas aussi sur la question de la maison de quartier où, à l'initiative du comité de quartier, les associations utilisatrices se rencontrèrent pour échanger sur leurs besoins en matière de locaux. Soulignons au passage que cette initiative fut saluée par des élus, qui auraient l'occasion maintenant de traduire en actes ce constat d'alors. Les exemples de participation des habitants sont nombreux et le comité de quartier a toujours rendu compte de ces échanges dans le voisins&voisines.

C'est aussi la raison du choix du comité de reprendre la discussion avec vous, les habitants du quartier, pour se déterminer collectivement et ainsi légitimer les prises de position que nous aurons sur les projets qui ne manqueront pas d'arriver dans les années qui viennent. Votre participation à ces réunions n'est rien moins qu'essentielle. Elle traduit en acte un engagement de chacun à défendre ses convictions et à les confronter à celle des autres. Cette démarche peut rebuter certains ; pourtant, certains dossiers, tels que celui du PLU, mériteraient que chacun s'en saisisse. Nous avons lors de l'enquête publique produit une contribution, établie à partir de nos observations et de vos remarques. Ce document maintenant adopté en conseil de métropole, nous devons le connaître, et aussi le faire connaître. Ce sera sans aucun doute l'objet d'une réunion à venir le mois prochain. Et il convient de rappeler que ce document est évolutif, par les procédures de révision et il faut sans doute déjà penser à ses évolutions. C'est pour cela que vous et nous ensemble devons veiller à rester force de propositions pour qu'il joue pleinement son rôle.

La promotion de la solidarité entre les habitants du quartier est un élément moins évident, moins visible mais sans doute tout aussi important dans la vie du quartier. C'est sans doute quand les événements se compliquent que l'on voit s'exercer ces gestes de solidarité. J'ai souvenir que, lors de l'épisode pluvieux de juillet 2014, des voisins avaient porté assistance à certains habitants victimes du déchainement des éléments. Il s'agit souvent de réactions naturelles et le comité, par l'intermédiaire de ses membres, peut contribuer à rassembler les énergies en



pareil moment. La solidarité s'exerce aussi dans l'accueil que nous essayons de formaliser avec les nouveaux habitants. Arriver dans un quartier, et découvrir son environnement peuvent être grandement facilités si chacun s'en préoccupe dans sa proximité immédiate. Il suffit de faire le premier pas. Cette année, les immeubles de l'avenue des Roses et de l'avenue Marc Desbats sont maintenant occupés par leurs locataires. Nous les accueillons et leur souhaitons la bienvenue.

Quant aux animations, au sein du comité, nous ne portons pas tous le même intérêt pour ce pan de notre activité. Certains sont particulièrement engagés à assurer le bon déroulement de nos manifestations festives. Je veux dire ici combien j'estime importants ces moments de vivre ensemble et je tiens à remercier toute l'équipe du comité de quartier sans qui rien ne serait possible. Parfois, tous ces efforts sont contrariés par des situations inédites (l'annonce dans la semaine de l'indisponibilité de la salle du Royal) et nous devons faire face. Remercions le service de la mairie qui a tout de même réussi à nous trouver une salle trois jours avant le spectacle. Parce qu'il faut trouver un spectacle, chercher des artistes, assurer la logistique, passer les commandes, et bien d'autres choses encore, rien ne se fait s'il n'y a pas derrière un membre du conseil d'administration qui s'y consacre. Même si toute l'équipe du comité se retrouve sur le vide-greniers ou la fête du quartier, le travail préparatoire à chacune de ces opérations est menée par une équipe restreinte. Sachez cependant que vos sourires et vos remerciements justifient pleinement l'engagement de tous ces moyens. Concernant notre participation au carnaval de Pessac, elle est cette année remise en cause par une modification importante des modalités de l'organisation. Longtemps unique manifestation de la fédération des syndicats et comités de quartier de Pessac, nous constatons une mainmise municipale sur cette manifestation. Cette année, aucun syndicat ou comité de quartier n'y participera et la fédération n'est plus engagée dans l'organisation. Faut-il le déplorer ? C'est l'avenir qui fournira la réponse à cette question.

Enfin, la stimulation de la vitalité associative est le quatrième pilier de nos buts associatifs. Je crois pouvoir dire que

tous les membres du conseil d'administration actuel n'imaginent pas de ne pas remplir cet objectif. Si l'on se reporte quelques années en arrière, la création du jardin partagé du Bois des Roses a bien été portée par certains membres du comité de quartier. D'autres associations ont aussi vu le jour après le passage de leur fondateur au comité de quartier. Il apparaît donc normal d'assurer la promotion et la diffusion de leur activité par le canal du Voisins&Voisines. C'est encore l'engagement du comité pour l'exercice qui vient. Par ailleurs, le comité de quartier souhaite aussi contribuer à donner toute sa dimension à la soirée Halloween du JBR et c'est la raison de la contribution financière et humaine à son bon déroulement. Stimuler la vitalité associative, c'est aussi créer du lien avec d'autres acteurs du quartier.

L'an passé, nous observions une légère augmentation du nombre d'adhérents et nous formulons le vœu d'une augmentation cette année aussi. Nous restons tous convaincus de la nécessité de la campagne d'adhésions car elle donne du sens à nos interventions et permet de garder le contact avec les habitants qui ne sont pas là aujourd'hui. Plus nombreux pour partager cette tâche et réduire le nombre de foyers qui ne reçoivent pas notre visite, tel pourrait être encore et toujours un objectif pour le prochain exercice. En effet, la population du quartier augmente, le tirage du voisins&voisines augmente, le nombre de foyers augmente, rien ne s'oppose à ce que le nombre de membres au conseil d'administration n'augmente. Vous pourrez dans quelques minutes déclarer votre candidature.

Voilà en tout état de cause nos choix et nos orientations. Je crois savoir que certains sujets devront trouver des réponses circonstanciées. Après l'assemblée générale, les élus auront très certainement à cœur d'y répondre avec clarté et honnêteté. Pierre Mendès-France disait : « On ne peut pas tout faire à la fois. Gouverner, c'est choisir, si difficile que soient les choix. ». Souhaitons que nos choix permettent un long avenir au comité. Merci à tous.

Compte-Rendu de l'AG

Lors de l'AG ordinaire, le rapport d'activités et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés. De même, la cotisation a été fixée, à l'unanimité, à 3 €.

Le conseil d'administration (voir composition en page 7) a été élu. Il a enregistré 4 départs et 6 nouveaux membres (E. Bignon, D. Bouyer, J. Cieslak, S. Lefour, Th. Moisy, F. Sam)

Débat avec les élus

Le débat commence vers 12 h 00 en présence du maire, monsieur Franck Raynal, accompagné de mesdames Curvale (conseillère municipale) et Trautmann (2e Adjointe déléguée à l'Économie, à l'Emploi et à la Formation) et de messieurs Grange (Adjoint du secteur 2), Martin (1er Adjoint délégué à la Coordination des Politiques de Proximité, aux Espaces publics et aux Déplacements) et Desplat (Conseiller municipal délégué aux Espaces verts, ruraux et forestiers).

Introduction

Monsieur le maire commence son intervention en s'excusant de son retard car il était à l'AG d'un quartier voisin.

Il rappelle que le nouveau PLU a été adopté en décembre et sera applicable à partir du mois de février. Ce PLU n'est, bien entendu, pas figé pour 10 ans. Des évolutions ou ajustements seront possibles au travers des révisions prévues tous les 4 ans.

Plus concrètement, il revient sur les constructions ou projets de constructions qui ont pu être présentés sur notre quartier.

Premièrement sur la construction AQUITANIS qui s'est terminée cette année sur l'avenue des Roses, il rappelle que 6 bouleaux ont été plantés. Il a également demandé que la façade, qui est loin de faire l'unanimité, soit végétalisée.

Ensuite, Monsieur le Maire confirme que le projet des tours Belem (terrain situé derrière le lotissement Fanning Lafontaine sur l'avenue Schweitzer) est définitivement abandonné et qu'AQUITANIS ne se portera pas acquéreur du terrain. Le futur projet pourrait être soit un équipement public soit, plus sûrement, un espace agricole (viticole).

Enfin, concernant le terrain situé au 136 avenue de Candau, Monsieur le Maire précise que la Métropole est toujours intéressée pour y aménager un bassin d'étalement. Cependant, la totalité de la surface ne sera pas utilisée et un projet immobilier pourrait voir le jour vers la partie déjà construite.

Concernant les transports, il présente le projet, à très long terme, de la ligne de tramway Cenon-Gradignan qui passera par les boulevards, l'hôpital Pellegrin et, sur notre quartier, par la voie de la Mission Haut Brion. La fréquentation sur une telle ligne a été estimée à 74 000 passagers.

Par ailleurs, lors du comité de secteur 2 (Brivazac-Candau, La Paillère-Compostelle, Chiquet-Fontaudin et Saige), 6 chemins doux ont été identifiés. Les premiers travaux ont commencé. Sur notre quartier,

un itinéraire ira de l'avenue Fanning Lafontaine à la station de tramway François Bordes

Monsieur le Maire informe également l'assemblée que les travaux d'aménagement de l'intersection entre l'avenue de Candau et l'avenue Fanning Lafontaine démarreront en mars lorsque les alignements des clôtures seront terminés.

Concernant la fibre optique, les travaux de déploiement débuteront fin 2017 pour se terminer en 2018. Des branchements seront possibles dès l'année 2017.

Pour finir concernant les problèmes de stationnement signalés par le comité de quartier, Monsieur le Maire précise que l'accès au Parc Lavielle sera fermé par une chaîne à la fin de l'année. Par ailleurs, 40 places de stationnements seront créées le long de l'avenue Schweitzer aux abords de la clinique mutualiste.

Installation des compteurs Linky

Jean Paul Messé, président du comité de quartier, remercie le maire pour son introduction. Il fait part également d'une interrogation reçue par courrier d'un habitant du quartier concernant la campagne d'installation des compteurs Linky.

Sur ce sujet, Monsieur le Maire rappelle M. Jérémy Landreau est l'élu chargé de suivre ce dossier sur Pessac. Une réunion aura lieu mardi prochain (le 7 février) à la mairie en présence d'ENEDIS.

Il précise que l'installation de ces compteurs est imposée par la loi et qu'une commune ne peut pas s'y opposer. Celles qui ont voulu le faire ont toutes été déboutées par le tribunal administratif.

Ces travaux sont réalisés sans surcoût. A ceux qui craignent les risques à cause des rayonnements occasionnés par cette installation, il répond qu'ils ne sont pas supérieurs ni de nature différente à ceux provoqués par d'autres technologies déjà utilisées dans les foyers comme les box ou le compteur jour-nuit.

Enfin, sur l'intrusion dans la vie privée, il rappelle que ces compteurs doivent recueillir des informations d'ordre général mais permettant de faire des économies d'énergie.

Terrain au 26 avenue Phénix-Haut-Brion

Des informations complémentaires sur l'état du projet situé au 26 avenue Phénix Haut Brion (ancienne carrosserie) sont demandées.

Monsieur le Maire confirme que, pour le moment, aucun permis de construire n'a été délivré. La commune a été attaquée en justice par le promoteur. Il a signé un

"mémoire en défense" cette semaine. Il estime que la procédure sera longue et reste confiant sur l'issue de cette assignation.

Il rappelle, également, le rôle du préfet sur les demandes de permis de construire. Il précise que ce rôle est prescripteur sur les logements sociaux puisque qu'une commune doit au moins atteindre un taux de 25 % de logements sociaux. Sur Pessac, ce taux est de 30 %.

Installation des commerces dans le quartier

Certains déplorent l'absence de commerces dans le quartier et demandent si des projets sont en cours.

Il est répondu que l'installation de commerces est très liée au projet campus. Il y a quelques temps, l'université n'y était pas favorable. Mais les choses évoluent. Les projets de logements doivent maintenant inclure des locaux commerciaux. Encore, faut-il que les commerçants s'y installent.

Il est également rappelé que ces commerces ne doivent pas se mettre en place en concurrence avec ceux existant en périphérie.

Espace viticole avenue Schweitzer

Concernant la création d'un éventuel espace viticole sur l'avenue Schweitzer, il est demandé s'il s'agira d'agriculture biologique.

Le maire répond que l'association des vins de Bordeaux s'est engagée vers une agriculture biologique. Cependant, lors d'une entrevue avec les vignobles pessacais, il lui a été remonté que ce type d'agriculture ne présentait pas que des avantages notamment à cause des produits de substitution qu'il faut employer.

Accès de cheminements doux et équipements publics aux personnes à mobilité réduite :

La mairie est interpellée par un riverain sur les difficultés à se déplacer dans le quartier en fauteuil roulant.

Notamment, sur l'avenue de Candau, dans la mesure où celui du côté opposé est encombré de voitures en stationnement, le seul trottoir utilisable est celui situé le long des vignes. Or, ce trottoir n'est pas accessible, ni aménagé pour les fauteuils roulants.

Par ailleurs, le trottoir du passage sous le pont SNCF, au bout de la rue du Bas Brion, est inaccessible car trop étroit en fauteuil roulant. La seule solution reste la route que ce soit à l'aller ou au retour en contresens de la circulation automobile.

Pour finir, l'accès à la maison de quartier est très compliqué et les toilettes inutilisables en fauteuil roulant.

Pour le passage sous le pont SNCF, Monsieur Éric Martin répond qu'il s'agit du même problème qu'à la gare de L'Alouette. Il rappelle que la mairie a demandé à RFF d'étudier la possibilité de 2 passages sous la voie ferrée : un sur le quartier de France, l'autre à un emplacement qui reste à déterminer mais qui pourrait être sur notre quartier.

En attendant, la mairie est informée qu'un simple déplacement de la barrière rendrait le passage accessible. La mairie s'engage à étudier cette possibilité.

Concernant la maison de quartier, le maire reconnaît le besoin d'une nouvelle salle. Un projet de salle mutualisée avec le quartier de Chiquet est envisagé.

Ca ne change pas le problème de l'accessibilité de la salle actuelle. La mairie vérifiera les projections faites sur les salles de quartier et étudiera en conséquence une programmation de l'aménagement de la salle actuelle.

Aménagement rue des Chênes

Dans la discussion sur les itinéraires de notre quartier vers le magasin Leclerc, les difficultés rencontrées sur cette rue sont évoquées. Il s'agit d'une rue étroite, utilisée essentiellement par les riverains et dont les trottoirs sont difficilement praticables.

Le comité propose à la mairie la possibilité d'étudier l'aménagement d'une "zone de rencontre" (sur le même principe que l'impasse Candau) qui permettrait à tous les usagers d'utiliser l'espace public en toute sécurité et tranquillité ce type d'aménagements améliorant le stationnement et les cheminements doux.

Fossé au Bois de Roses

Un riverain du parc rappelle que le fossé situé entre le Bois des Roses et le parking n'est pas entretenu.

Le maire répond que cet aspect complétera la demande plus globale qu'il a faite à Aquitanis pour réaliser des aménagements paysagés autour des constructions qui ont été réalisées Rue de Roses.

Transports

Des riverains se plaignent de la difficulté qu'ils rencontrent pour se rendre, en bus, du quartier vers Pessac centre et plus loin l'aéroport de Mérignac, notamment à cause de la fréquence des bus qui n'est pas adaptée.

Le maire estime que la réponse ne peut être que globale au niveau de la métropole. En effet, les accords avec Kéolys, pour les

transports publics, sont négociés sur la base d'une quantité de kilomètres de dessertes. Il est donc difficile de modifier des fréquences sauf à enlever des kilomètres ailleurs.

Cependant, cet accord est renégocié tous les 8 ans mais il faut pouvoir argumenter toute modification.

Il rappelle enfin que le taux de subvention des titres de transports sur la métropole est de 80%.

Concernant la desserte de l'aéroport, le maire confirme qu'il existe un projet de bus en site propre de l'Alouette à l'aéroport.

Aménagement à l'intersection de l'avenue de Candau et de l'avenue Fanning Lafontaine

Un riverain informe que M. Pinsolles, chargé à la métropole de la voirie sur notre secteur, lui a confirmé qu'aucun aménagement cyclable n'est prévu pour cet aménagement.

Pourtant on peut constater qu'il y a beaucoup de vélos sur le parking des écoles. C'est donc que beaucoup d'enfants se déplacent en vélo et il conviendrait d'en assurer la sécurité.

Le maire prend note de la remarque.

**Prends garde au printemps,
aux moustiques dans les dents.**

Stationner sur le
trottoir est inutile,
coûteux et dangereux.



Des cocottes, des lapins

Des oeufs et des cloches : Pâques s'annonce avec le printemps. L'Association du Jardin du Bois des Roses sera présente au vide-greniers du 2 avril prochain.

Des passionnées de loisirs créatifs vous proposeront de décorer une chambre d'enfant, votre table de fête avec des réalisations tout droit issues de leur imagination et confectionnées au cours de ces dernières semaines.

C'est surtout l'occasion de réaffirmer notre enthousiasme et notre volonté de faire du jardin un lieu de rencontre agréable dans votre quartier, un régal pour les yeux. Dominique et Yvon BOUYER, Annick COHEN, Françoise et José GONZALEZ, le Conseil d'administration, les adhérents et moi-même vous accueillent au jardin le samedi après-midi. La saison sera ponctuée d'animations et manifestations pour le plaisir de tous.

N'oublions pas que l'ornementation et l'entretien régulier du lieu représentent un travail conséquent et votre aide est toujours la bienvenue. Toutes vos idées nous intéressent.

Et pourquoi ne vous compterions-nous pas parmi nos nouveaux adhérents ?

Martine Grange

Présidente

06 26 21 78 64



ASSOCIATION DE JARDIN PARTAGÉ

Réunion Publique PLU

Pour faire suite à la réunion publique du mois de novembre sur le cadre de vie, le domaine public, la voirie, l'urbanisme et tous les autres sujets abordés, le comité de



quartier poursuit la réflexion sur ces sujets et vous propose une réunion le vendredi 8 avril à 19 heures à la maison de quartier rue Henri DUNANT sur le nouveau PLU adopté par le conseil métropolitain en décembre. Le dossier est téléchargeable sur le site de Bordeaux Métropole et représente environ 10 000 pages. Notre quartier figure sur la planche 39 du plan de zonage dans la partie Règlement et est principalement constitué des zones UM5 et US2. Nous verrons ensemble à quoi l'on peut s'attendre en termes de construction et nous essaierons de répondre à vos questions.

La chasse aux oeufs

Aussi sûr que Noël en décembre, le dimanche 16 avril mars, le comité de quartier fera sa chasse aux oeufs au Parc Lavielle pour le bonheur des enfants de 0 à 11 ans. Pour y participer, il suffit de venir s'inscrire à partir de 10h30 au stand d'accueil mis en place au parc. Bien entendu, les parents (ou les grands-parents) accompagnent leurs enfants. À 11h, le départ est donné et, lorsque tous les oeufs sont ramassés, ils sont partagés entre tous les enfants.

Nous délimitons des espaces différents selon les âges et nous nous chargeons de répartir les oeufs sur tous les espaces.

Ensuite, pour tous, le comité propose de se retrouver autour d'un apéritif. Nous précisons que cette animation est gratuite et n'hésitez pas à inviter vos nouveaux voisins et à nous les présenter.



**VOTRE GARAGE TOUTES
MARQUES DE PROXIMITÉ**

SARL GARAGE GASSIOT

EUROREPAR CAR SERVICE

17 AVENUE DU ROND POINT

33600 PESSAC

0556461171

garage-gassiot@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi 9h-12h30 &
14h-18h30



**EURO
REPAR**
CAR SERVICE



**Plus qu'un métier
une passion**

Vente - Estimation - Location

Tel. 05.57.26.94.35

79 Bis Avenue Jean Jaures - 33600 PESSAC
www.laconseillere.com

la Halle de Pessac

le goût du primeur

du Lundi
au Samedi

7h - 20h

Dimanche et
Jours fériés

7h - 13h



**Stéphane et son équipe vous accueillent
dans un espace de 300m². 7 jours/7**

43 avenue Jean Jaures - 33600 Pessac

05 56 45 55 39

Le vide-greniers : Comment ça marche ?

S'inscrire

En 2004, le comité de quartier organisait son premier vide-greniers sur la place Chambrelent et l'avenue du rond-point. 36 exposants s'y étaient inscrits et l'on peut dire que la formule avait séduit les habitants puisque l'année suivante, le nombre d'exposants doublait quasiment. Depuis, on enregistre chaque année la présence d'environ 90 participants. Nous vous précisons que l'inscription au vide-greniers est une obligation légale et que vous ne pouvez effectuer que deux ventes au déballage par an seulement.

Pour s'inscrire cette année, vous pouvez retourner le traditionnel coupon ci-dessous à l'adresse indiquée. Vous disposez aussi cette année d'un autre moyen d'inscription ; nous invitons toutes les personnes disposant d'une adresse de courrier électronique à s'inscrire en ligne au moyen de leur téléphone en utilisant le code QR (quick response) qui vous propulsera directement au formulaire ou en saisissant l'adresse suivante (attention, c'est très long)



https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScLHRhB2hVbFrZt5dU_0bLSwEqVIPDsNtdkmaXCnbq3SpIlg/viewform

À la clôture des inscriptions, vous recevrez un courrier vous précisant l'organisation prévue. Merci d'en prendre connaissance.

Exposer

Le Dimanche 2 Avril, d'abord se lever tôt pour prendre un vrai petit déjeuner à base de bon pain et d'agrumes vitaminés, car la matinée sera longue jusqu'au rendez-vous de midi à la trinquette bleue du comité. Ensuite finir de sélectionner, écarter, ranger, répertorier, emballer tous les bibelots, livres, jouets, disques, vaisselle, vêtements, agonisant au fond de vos garages ou de vos placards, espérant un avenir plus radieux par ce beau dimanche d'avril, pourquoi pas changer de vie!

Maintenant, il s'agit de faire rentrer cette belle sélection dans le moyen de transport de votre choix, c'est toujours un peu inquiétant au début mais en général ça rentre au prix d'un savant tassement.... N'oubliez pas le gâteau qui sort du four sur le plan de travail et pensez à l'apporter dès votre arrivée à la buvette.

Arrivez à 9 heures Place Chambrelent. L'itinéraire pour vous y rendre doit passer par l'avenue de Brivazac. Des membres du comité seront là pour vous diriger et faciliter la circulation. Enfin, soyez patients, tout le monde trouvera sa place. Des hôtes du comité vous accueilleront et vous indiqueront votre emplacement (aucune installation sans autorisation du comité ne sera tolérée) où vous aurez le droit de déballer en vidant vos voitures. A partir de 10h, toutes les voitures devront laisser les allées piétonnes libres pour le début des achats.

Aux environs de midi, le comité de quartier vous offrira l'apéritif et ses grignotages, et, si un petit creux vous tenaille, vous pourrez le satisfaire en achetant des sandwichs variés et des pâtisseries ainsi que des boissons ou du café. Vers 17h fatigué(e) mais heureux(se) vous débarrasserez votre emplacement des « rares » objets invendus que vous pourrez ramener l'an prochain. Pensez à apporter vos poches poubelles et à repartir avec elles car nous ne disposons pas de container pour collecter les déchets.

Alors y a plus ka ! Nous on vous attend sans fautes...

Le comité de quartier met à votre disposition des tables pour l'exposition et la vente. Vous êtes libres de fixer les prix des articles exposés (le comité de quartier ne perçoit aucun droit d'entrée ou de place. Il ne prélève aucune part sur les transactions).

L'attestation ci-dessous est à remettre jusqu'au MARDI 28 MARS

à Yvon Bouyer 43 avenue de Brivazac: tel 05.56.45.70.54



Organisateur : COMITE DE QUARTIER BRIVAZAC CANDAU 37 avenue de Candau – 33600 PESSAC

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS du 2 avril 2017

Je soussigné(e), Nom : Prénom

Né(e) le à Département : Ville de naissance :

Adresse : CP Ville.....

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur : ne pas être commerçant (e), ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce), ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à ...Pessac..... le Signature

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation

Inscription à déposer chez monsieur Yvon BOUYER au 43 avenue de Brivazac

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITE DE QUARTIER BRIVAZAC CANDAU
ELU EN ASSEMBLEE GENERALE LE 5 février 2017**

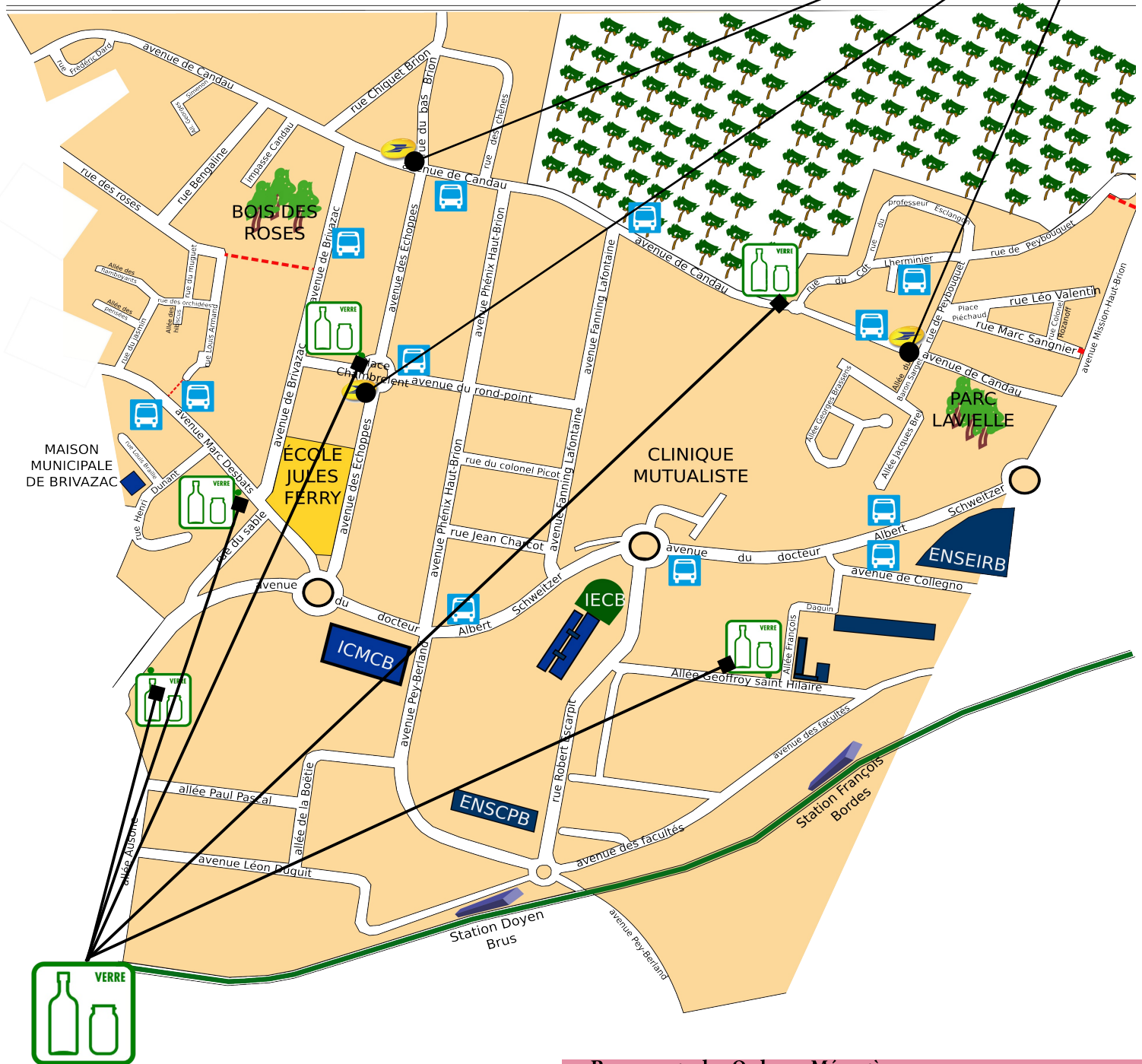
NOM	PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE	PORTABLE	adresse mail	BUREAU
ARDOUIN	Hélène	7, allée Jacques Brel	05 47 29 71 84	06 63 91 73 41	heleneardouin@laposte.net	
AVIRON	Didier	1, rue Henri Dunant		06 07 30 56 05	didier.aviron@free.fr	
BIDORET	Bernadette	37, av. Phénix Haut-Brion				
BIGNON	Emmanuelle	26, avenue de Brivazac	09 51 86 03 53	06 73 59 68 65	manue.bignon@free.fr	
BOUYER	Dominique	43, avenue de Brivazac	05 56 45 70 54			
BOUYER	Yvon	43, avenue de Brivazac	05 56 45 70 54		yvon.bouyer@neuf.fr	
BURTIN	Dominique	37, avenue de Candau	05 56 45 34 86	06 20 56 74 29	dominiqueburtin@wanadoo.fr	Secrétaire
CIESLAK	Jérôme	70, allée George Brassens		06 83 54 21 44	jeciesla@gmail.com	
JULIEN	Guéno	36, rue du prof. Esclangon	05 56 15 32 29		guenoj@aliceads.fr	Secrétaire adj.
LAFAYE	Nathalie	4, rue Charcot	05 56 45 71 87		ndjp.lafaye@gmail.com	
LECHANOINE	Michel	20, rue George Brassens		06 44 91 06 47	michellechanoine@sfr.fr	
LEFOUR	Sabrina	20, avenue des Echoppes			galinier.s@free.fr	
LEFRANCOIS	Gérard	2, rue Chiquet Brion		07 68 25 57 07		
MESSÉ	Jean Paul	5, rue Marc Sangnier	05 56 45 60 46	06 71 48 76 32	messe.jean-paul@wanadoo.fr	Président
MOISY	Thierry	48, avenue des Echoppes	05 56 45 49 32	06 70 98 18 95	tmoisy@hotmail.com	
PUJOLLE	Christian	11, rue des Bengalines	05 56 45 09 79		chpujolle@gmail.com	
ROBERT	Frédérique	120, avenue de Candau	09 54 84 83 84	06 76 86 63 50	seborga1@free.fr	trésorière
ST GERMES	Charlotte	4 bis, av. Phénix Haut-Brion			chaclo@free.fr	
SAM	Françoise	28, av. Phénix Haut Brion			f.sam@free.fr	
SICAULT	Martine	4bis, rue Jean Charcot	05 56 15 31 01	06 27 37 21 23	eliette.sicault@laposte.net	trésorière adj.
URTIAGA	Christiane	26, rue du prof. Esclangon	05 56 45 20 05			

Plan du Quartier Brivazac-Candau

Règles de circulation :

Dans le quartier comme ailleurs, il est dangereux et inutile de stationner sur ou à cheval sur le trottoir. Cela empiète sur le territoire des piétons et c'est passible d'une contravention. En dehors de tout marquage au sol de stationnement, celui-ci doit se faire sur la chaussée de façon bi-mensuelle alternée. Le stationnement à cheval est autorisé sur une portion de l'avenue de Candau, et il est impératif de redoubler d'attention en raison de la perte de visibilité.

De plus, il existe dans le quartier des contre-sens cyclables, permettant aux deux-roues non motorisés de circuler dans des rues à sens unique, à l'inverse des automobilistes. De nombreux enfants notamment les empruntent pour se rendre ou revenir de l'école qui se trouve dans notre quartier. Cette pratique nouvelle qui tend à se développer, ne nous est pas toujours familière. La prudence est donc de mise et s'accompagne du respect de la limitation de vitesse.



Les conteneurs à verre reçoivent les bouteilles en verre recyclable. Les couvercles et les cartons de transports sont à jeter dans votre container gris. Merci d'y penser au prochain voyage

Ramassage des Ordures Ménagères :

- Bac gris : déchets génériques : lundi et jeudi matin
- Bac vert : tri recyclable : mercredi matin

Il est par ailleurs rappelé que les bacs ne doivent pas séjourner sur les trottoirs, mais être déposés et rentrés au plus proche de la collecte. Il en va du respect de chacun, notamment des piétons qui ont vocation à marcher sur les trottoirs.

- Déchets verts : sur inscription. Renseignements à la mairie.